

Séminaire interdisciplinaire Algorithmes et droit(s)

Ce séminaire interdisciplinaire sera consacré à la présentation et à la discussion de travaux de recherche réalisés ou en cours sur les enjeux du développement des algorithmes pour le Droit et l'accès aux droits par les personnes, de la *privacy* aux droits sociaux.

Deux orientations seront privilégiées :

- 1) **La justice prédictive**, qui suscite de nombreuses interrogations chez les juristes, à la fois académiques, membres de la CNIL, renforcées par la perspective de l'open data des décisions de justice.
- 2) **L'accès aux droits**, qu'il s'agisse du droit à la protection des données personnelles ou des droits sociaux, qui pose la question des usages des algorithmes par des entités, privées ou publiques, et leurs implications pour les citoyens.

Les six séances du séminaire aborderont au moins un des points suivants :

1. La production des algorithmes et leur adoption par des entités publiques : quels acteurs ? quel processus de prise de décision ? quelle évaluation de leur expérimentation ?
2. Les biais et risques de discrimination véhiculés par les algorithmes : quels outils informatiques ou statistique, quels dispositifs institutionnels ?
3. Justice et case analytics : quels enjeux pour les professions juridiques et les justiciables ? Quel modèle de justice est susceptible d'être promu ?
4. Décision ou aide à la décision ? Si les algorithmes sont censés être des outils d'aide à la décision, ne risquent-ils pas de générer des décisions ? quelles sont les voies de recours contre une décision automatiquement générée ?
5. Les prix et la formation de la valeur : comment se construisent la valeur économique et les prix dans l'économie des algorithmes ? quels sont les enjeux du développement de la concurrence algorithmique ?
6. La protection de la vie privée et des données personnelles : quelle effectivité des dispositions juridiques, dans un monde où les données sont sources de valeur dans l'économie numérique.

Séances à venir (le programme sera publié ultérieurement)

Séance du 31 MAI 2018 : Modéliser le droit

14h-17h Salle A304

Intervenants :

Nada Mimouni (IRIS Governance analytics, Université Paris Dauphine) : Vers une recherche sémantique et à base de graphe dans les systèmes d'accès à l'information juridique

Romain Boulet (Maître de conférences en mathématiques, Centre Magellan, IAE Lyon 3)
: Les graphes pour mieux appréhender la complexité issue des citations de textes juridiques

JUIN 2018 : Interprétation et confiance dans les modèles

SEPTEMBRE 2018 : Protection des données personnelles - Anonymisation des données massives

OCTOBRE 2018: Pourquoi mettre en œuvre des algorithmes?